



Haute-Isle

Bulletin d'information – Janvier à Juin 2017 (n°18)

Haute-Isle Chantemesle Les Charrières

Le mot du Maire (page 1)

**I. Actualités municipales
(Page 2)**

**II. Temps festifs & Loisirs
(Page 5)**
Comité des fêtes
(page 8)

Informations pratiques

Chères Hautilloises, chers Hautillois,

Le premier semestre 2017 aura été largement dominé par l'actualité nationale et son cortège d'élections. Le bouleversement politique qui en découle, inconcevable il y a moins d'un an, ne sera pas sans effet. Au-delà des préférences de chacun d'entre nous, nous espérons tous dans notre for intérieur que ce changement sera profitable au pays et à ses communes en redonnant espérance, moral et moralité à notre pays.

Sur le plan communal, après deux années de pause relative liée au montage des différents dossiers, les années à venir devraient voir la réalisation de nombreux chantiers. Déjà l'assainissement, puis la réfection de certaines parties de la commune sont à l'ordre du jour en 2017 – 2018. Vous en trouverez les détails à la lecture de ce journal.

Je tiens à remercier sincèrement ici les membres de l'Equipe municipale et le personnel communal pour son engagement malgré toutes les vicissitudes qui ont pu émailler notre mandat. Nous n'avons qu'un but : permettre à notre commune de progresser. À cette fin vous pouvez compter sur mon courage et ma détermination.

Je souhaite à toutes et à tous un très bel été et d'excellentes vacances.

Bien amicalement

*Laurent Skinazi,
Maire de Haute-Isle*





Budget communal

Le budget 2017 a été voté en avril dernier.

Il ressort de l'année 2016 un déficit en fonctionnement lié à différents facteurs mais essentiellement dû aux baisses importantes des dotations (- 21%. 50 137 € en 2014 contre 39 559 € en 2016).

Les dépenses sont quant à elles en augmentation mais des charges ont eu lors de cette année un caractère exceptionnel (régularisation sur les amortissements notamment) et ne seront par conséquent pas reconduites en 2017.

A noter que les NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires) liées à la semaine de 4 jours et demi ont couté à la commune la somme de 5 000.00 €. En 2017 le rétablissement à la semaine de 4 jours permettra de faire des économies sur cette ligne budgétaire.

Les dépenses d'investissements ont connu en 2016 (comme en 2015) une forte baisse par rapport à 2014 expliquées par un besoin moindre (en 2014 elles étaient nécessaires, importantes mais non récurrentes : PLU, contrat rural, véhicule communal, mur de soutènements ...). En 2017 elles seront essentiellement liées à la première opération du contrat rural qui débute cette année (voir article suivant).

Le conseil municipal, afin d'anticiper les années à venir pour lesquelles les baisses des dotations seront toujours hélas d'actualité et surement amplifiées, a décidé une hausse des taxes locales de 7.9%. Cette hausse inévitable devra permettre de présenter un budget à l'équilibre pour les prochaines années.

Contrat rural

Une bonne nouvelle pour la commune !

C'est grâce à une évolution et un assouplissement des règles d'attribution que notre commune va bénéficier d'un contrat rural où une enveloppe de près de 350 000.00 € va être affectée sur notre territoire subventionnée à 70% par le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Cette somme permettra de réaliser d'indispensables travaux de réfection et d'aménagement Chemin de l'Abbaye et Chemin du Village.

Dès cet été, les appels d'offres seront organisés et les travaux commenceront dans la foulée.



Travaux d'assainissement

Depuis quelques mois les travaux d'assainissement ont démarré sur la commune, sous l'égide du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome, menés par l'entreprise BLANCHARD.

Pour faire suite aux campagnes d'information et de sensibilisation des années précédentes, c'est un grand nombre d'entre nous qui a entrepris de refaire ou de mettre aux normes leur assainissement autonome.

Le conseil municipal remercie ces personnes pour leur esprit civique et leur contribution non négligeable au respect de l'environnement.



Un aménagement réussi.

Réalisée grâce aux compétences techniques du premier adjoint et de l'agent communal cette reprise de chaussée a permis de canaliser l'écoulement des eaux pluviales sur cette portion de voirie communale.



Carte Nationale d'Identité

Depuis février, les démarches pour les demandes de cartes nationales d'identité (Cni) sont traitées selon les mêmes modalités que pour les demandes de passeports biométriques. Chaque usager peut effectuer une demande dans n'importe quelle mairie du Val-d'Oise équipée d'un dispositif de recueil (Dr). Vous avez également la possibilité de vous rendre dans une mairie d'un autre département. Nous n'avons désormais plus le droit de délivrer de pièces d'identité à nos administrés. Vous êtes donc contraints de vous déplacer dans les mairies des communes équipées d'un Dr. Il est également possible pour les usagers de faire une pré-demande de carte nationale d'identité en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Avec la pré-demande en ligne, vous n'avez plus à renseigner de formulaire papier au guichet de leur mairie, ce qui leur permet de réduire leur temps de passage pour le dépôt de leur dossier. Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant).



Permis de conduire

Depuis 15 mai 2017, les guichets usagers de la route de la préfecture de Cergy n'accueillent plus de public.

Demande de permis de conduire et démarches associées : elles se feront uniquement par voie de téléprocédure sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> ou par voie postale lorsque la procédure n'est pas encore proposée.

Demande d'immatriculation des véhicules et démarches associées : elles se feront uniquement par voie postale, en sous-préfecture de Sarcelles (compétente pour les arrondissements de Cergy et Sarcelles).

Des points numériques sont mis à la disposition des usagers en préfecture de Cergy. Animés par des médiateurs numériques, ils permettent aux usagers d'accéder aux sites internet spécialisés dans les démarches en ligne. Les usagers ayant des difficultés avec l'usage d'internet pourront recevoir un accompagnement personnalisé dans l'accomplissement de leurs démarches.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site internet de la Préfecture www.val-doise.gouv.fr ou sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr/>



Recensement des jeunes de 16 ans

Le recensement est obligatoire pour tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans. Cette inscription permettra ensuite de recevoir la convocation à la Journée Défense et Citoyenne.

Ce recensement se fait en mairie du domicile entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. Il faut se présenter avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

Le recensement est **OBLIGATOIRE** et une attestation sera remise, cela est indispensable pour toute inscription aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, il permet également **l'inscription d'office sur la liste électorale**.

12 mois après la démarche de recensement, la convocation à la Journée Défense et Citoyenne sera transmise 30 à 45 jours avant la date prévue (un changement de date est possible).

Pour plus d'information rendez-vous sur www.defense.gouv.fr/jdc

Soyez vigilant !

Comme chaque année pendant les vacances vous pouvez signaler votre absence auprès de la Gendarmerie de Magny-en-Vexin afin que des rondes soient programmées autour de votre domicile.

Il est toujours constaté de nombreux cambriolages et/ou dégradations sur les biens (habitations et véhicules). La vigilance de tous est utile aussi n'hésitez pas à signaler à la brigade de Magny (01.34.46.88.88) des comportements que vous jugeriez suspects. Méfiez-vous des démarchages à domicile mais aussi téléphoniques, ne donner aucune information personnelle. Quand à Facebook, évitez d'y donner vos dates de vacances...vous facilitez la tâche des voleurs !

Les cambrioleurs vous remercient d'avoir publié vos dates de congés sur vos statuts Facebook...



Nettoyage de printemps

Le 25 mars s'est déroulée l'opération « Nettoyage de printemps » sous l'égide de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine. Cette deuxième édition a été organisée en partenariat avec l'Association VIEVERT.

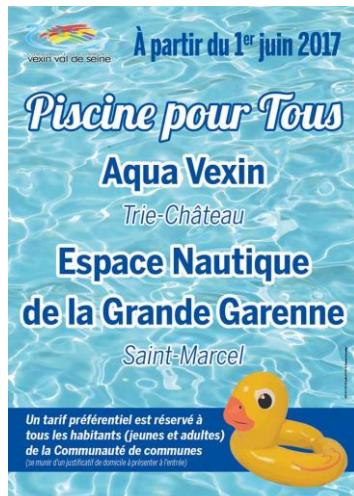
Les courageux ramasseurs ont trouvé dans le village des détritus de toutes sortes. L'incivisme de certains et le manque de respect de notre environnement sont encore, hélas, à déplorer. Nous remercions vivement tous les participants soucieux de protéger notre village avec une petite mention spéciale à Valentin, qui, bien installé dans sa poussette a encouragé ses parents venus nettoyer la nature.



Piscine pour tous

Tous à l'eau !

En tant qu'habitants de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour les piscines de Saint Marcel (Eure) et Trie-Château (Oise). Ce tarif s'appliquera sur présentation d'un justificatif de domicile.



Toutes nos félicitations à Martin Provost

Nous adressons nos plus sincères félicitations à Martin Provost, réalisateur hautillois, qui a reçu le Swann d'or du meilleur film pour "Sage Femme" lors du 31^{ème} festival de Cabourg.

Dans ce film Catherine Frot donne la réplique à Catherine Deneuve. Martin Provost fidèle à Haute-Isle a tourné quelques scènes dans notre village.





Goûter de noël

Le 4 décembre s'est déroulé le goûter de noël organisé par le CCAS. Le Père Noël, connaît maintenant le chemin pour venir rencontrer petits et grands à la salle des fêtes de Vienne-en-Arthies.

Les enfants qui avaient tous été très sages tout au long de l'année ont reçu jouets ou place de cinéma. Les anciens, tout aussi sages, ont quant à eux reçus le colis de fin d'année.

Le spectacle « Les cours d'histoire de Mamie Grimoire » a été apprécié, le goûter a suivi offrant de nombreuses viennoiseries de la boulangerie L'Epi Royal de Vétheuil et le verre de l'amitié.

Il faut remercier toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont fait de cet après-midi un moment de convivialité intergénérationnelle, les membres du CCAS qui organisent et préparent ce goûter avec bonne volonté et Madame LAPCHIN de POULPIQUET, Maire de Vienne en Arthies pour le prêt de la salle.



Cérémonie des vœux

Monsieur le Maire et les membres du Conseil ont reçu les habitants de la commune, les élus voisins, les représentants de la Gendarmerie de Magny-en-Vexin et du Service Départemental d'Incendie et de Secours, lors de la cérémonie des vœux.

Le bilan de l'année passée a été présenté ainsi que les projets pour 2017, notamment le contrat rural. Monsieur le Maire a remercié le CCAS pour ses actions, félicité le Comité des Fêtes qui ne compte pas ses efforts lors de ses différentes manifestations. Un bouquet de fleurs a été remis à Madame la Présidente du Comité pour la féliciter et la remercier pour son investissement dans la commune.

Le vin d'honneur a ensuite été servi dans une chaleureuse ambiance.



Fête en Seine

A l'initiative des 6 départements de l'Association Départementale de l'Axe Seine (ADAS) s'est déroulée le 25 juin la première édition de « Fête en Seine ». Des portes de Paris au littoral normand des visites guidées, concerts, balades, croisières, expositions, spectacles, randonnées, activités sportives et culturelles ont été proposés.

Les visiteurs ont pu découvrir notre église accueillis par Armelle Roux. Chaque visite était ponctuée par une interprétation au clavecin. Un concert a clos cette journée.



A vos agendas ...

Journée peinture

En septembre (2 ou 9/09 la date est à confirmer) se déroulera la deuxième édition de notre journée peinture qui avait remporté un vif succès en 2016.

Peintres confirmés, amateurs et même débutants de la commune et d'ailleurs sont invités à participer dès 9h00 à cette manifestation et à s'inspirer du cadre exceptionnel qu'offre notre commune. Les tableaux seront exposés en mairie lors des journées du patrimoine.

Journée Européenne du Patrimoine

Comme chaque année lors des Journées Européennes du Patrimoine l'église sera ouverte aux visiteurs le samedi 16 et le dimanche 17 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Le dimanche aura lieu le traditionnel repas champêtre sorti du panier.



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
RAMONAGE**

INSTALLATION & DEPANNAGE

06.73.45.52.69

95780 HAUTE-ISLE



Guy BAILLARGEAT

Aménagement et entretien

Jardins, bassins,

Rocailles, terrasses

Arrosage automatique

*Clôtures et petits travaux
de maçonnerie*

*Création personnalisée
de jardinières et décors de jardin
Elagage grands arbres*

Tél: 01 34 79 72 60

13, route de Haute-Isle

95780 LA ROCHE-GUYON

ggs.baillargeat@wanadoo.fr SIREN 418259 438 950



BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

GASNYMAT
34 Route d'Ecos 27620 GASNY

Tel: 02.32.52.64.82

Fax : 02.32.52.18.97

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Samedi de 08h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30

Em

**Peinture Décoration
Vitrerie Revêtements**

Emmanuel Marie

Tél : 01 34 79 71 41

Port : 06 25 53 26 19

**10, rue Paul Dauvergne
95780 La Roche Guyon**

E-mail : e.marie95@orange.fr



LEBRET ELECTRICITE

ELECTRICITE GENERALE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE / VMC

ANTENNE / ALARME / INTERPHONE

ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF

Mr TOP FRÉDÉRIC

RESPONSABLE D'AGENCE

TÉL/FAX : 02.32.51.51.20

PORTABLE : 06.69.23.13.01

E.MAIL : snlebret-electricite@orange.fr

8 ter RUE DE LA GARE

27 620 GASNY



*Mon expérience au service de
vos chantiers*

Jean-Marie LEROY

06 86 40 44 54

19, route de Parnes - Buchet - 95770 BUHY

e-mail : jean-marie-leroy@orange.fr

Terrassements-Assainissements individuels-
Vialibilisations de terrain-Démolitions-Curages-
Aménagements espaces verts- Nivelage de précision-
Sols équestres- Location de bennes et matériels T.P.

L' EPI ROYAL



BOULANGERIE ARTISANALE
PATISSERIE

TEL : 01.30.42.33.26 / 06.75.59.38.80
6 PLACE DE LA MAIRIE 95 510 VETHEUIL

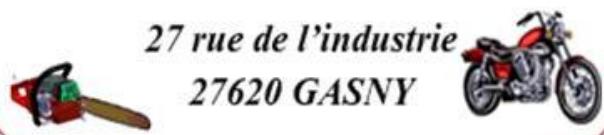
SAS PLURIMECA



Didier PAYSANT

*La mécanique au pluriel – Auto & Moto
Motoculture de Loisirs
Réparation & Maintenance
des véhicules anciens*

Port. 06.14.60.46.51



27 rue de l'industrie
27620 GASNY



Histoires Naturelles

Fleuriste Décorateur
Cadeaux – Senteurs

46 bis rue de Paris
27620 Gasny



Tel : 02.32.52.27.95
Facebook : Histoires Naturelles
www.histoires-naturelles-27.com

Sandrine TOP



23 bis, rue de Paris
27620 GASNY
Tél. 02 32 52 02 92 - Port. 06 81 65 94 34

www.sftconduite.fr
e-mail : sftconduite@orange.fr

- Permis AM - Conduite accompagnée
- Conduite supervisée - Permis B
- Heures perfectionnement - Code par Internet
- Récupération de points
- Suivi par tablette tactile

*Horaires Code : lundi - mardi - mercredi 19h-20h
vendredi 18h-20h / samedi 10h-12h et 14h-15h
Horaires Conduite : du lundi au mercredi 8h-19h*



livraison gratuite à domicile et au bureau

SPEED'ZA



*mardi soir,
mercredi et jeudi soir
toutes nos pizzas seniors*

9,90€
à emporter

*Ouvert 6j/7
11h à 14h et 17h30 à 21h30
Vendredi Samedi 22h30
Fermé le lundi
et mardi matin*

25 ans d'expérience *qualité garantie* *pâte faite maison*

01.34.78.17.91

5 Grande rue 95510 Vetheuil



GESBERT
ARROSAGE

ZONE ARTISANALE DE LA TUILERIE
4, CHEMIN DES CORDELIERS
78711 MANTES LA VILLE

Tél : 01.34.78.15.60
contact@gesbertarrosage.com




Comité des fêtes

Concours de pétanque

Lundi 17 avril, par une journée froide et ventée, s'est déroulé le traditionnel concours de pétanque organisé par le Comité des fêtes.

A midi, une vingtaine de joueurs étaient inscrits. Le comité a offert l'apéritif et en toute convivialité tous ont partagé un pique-nique sorti du panier.

Après le réconfort, l'effort et la concentration étaient demandés sur le terrain à la vingtaine de participants.

Sous l'œil d'un arbitre très concentré et impartial (notre ami Roland Soustre) s'est déroulée une dure bataille.

L'heureux gagnant est notre ami et conseiller municipal Alain BRUNET.

L'équipe du comité des fêtes adresse ses félicitations à l'heureux gagnant et remercie les personnes présentes qui ont aidé avec efficacité au rangement du matériel.



Fête de l'été

Le groupe pop- rock « unexpected » composé de quatre musiciens et d'une chanteuse, « Marion » - hautilloise - nous a fait vibrer musicalement. Nos invités toujours aussi nombreux, ont joué le jeu en venant déguisés. M. le président de l'intercommunalité et maire de Villers en Arthies, Jean-François RENARD, Mme la Maire de La Roche-Guyon, Christine FORGE, notre maire Laurent SKINAZI et quelques conseillers nous ont fait l'honneur de leurs présences.

Merci aux personnes qui ont prêté main forte au montage des barnums mais faute de candidats volontaires pour l'installation et le rangement, la présidente est dans l'obligation de cesser cette manifestation.



Evènements à venir

Concert :

Concert en l'église troglodytique de « l'Annonciation » Samedi 14 octobre 2017, à 18 h.00 chorale «GOSPEL ATTITUDE» sous la direction de Jacky Weber.

Crèche :

La crèche avec ses personnages grandeur nature sera visible :

Samedi 9 & dimanche 10/12

Samedi 16 & dimanche 17/12

Samedi 23/12 et samedi 30/12.

Ecole du Grand Saule

Exposition

En juin s'est déroulée au château de la Roche- Guyon l'exposition des différents travaux des enfants de l'école du Grand Saule. Ces travaux ont été réalisés avec l'équipe du château lors de la semaine des arts, mais également durant les temps périscolaires. Bravo aux artistes !



Message de Monsieur Eric Peschard, Directeur de l'école du Grand Saule.

(publié sur le site internet de l'école le lundi 3 juillet 2017 par Eric Peschard)

« Chères Grand-Sauloises, chers Grand-Saulois,

Je garderai toujours en mémoire les émotions de la journée du samedi 1er juillet. Vos paroles, vos gestes, vos sourires, vos attentions, vos surprises, vos cadeaux m'ont beaucoup touché et profondément ému. Je souhaite que chacun d'entre vous, petit ou grand, se sente, personnellement, infiniment remercié pour tout ce qu'il m'a apporté, non seulement en ce jour, mais au cours de ces cinq années.

Cette journée fut une belle journée, malgré les conditions climatiques. Et c'est justement grâce à ces conditions climatiques difficiles que je veux retenir une image de cette journée. C'est l'image de nous tous, unis sous la pluie, bien décidés à ce que cet événement ait lieu. Vous, sous vos parapluies, parents et amis de l'école, qui n'avez pas ménagé vos applaudissements. Vous, enfants des quatre classes qui vous êtes surpassés, sans perdre le sourire. Et nous, équipe enseignante, qui n'avons pas voulu nous avouer vaincus par les intempéries. Cet événement devait avoir lieu, il a eu lieu !

C'est une image forte, un symbole fort. Je vous remercie tous de m'avoir permis de le vivre encore une fois. Au plaisir de vous revoir encore la semaine prochaine !

Eric Peschard »

Après une belle carrière dans l'éducation nationale, le temps de la retraite est arrivé pour Monsieur Peschard. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle vie.

Nouveaux horaires scolaires pour l'année 2017/2018

(Publié de sur le site l'école le jeudi 6 juillet 2017 par Eric Peschard)

La Direction Académique vient d'accepter la demande de changement des horaires scolaires.

Par conséquent, à partir de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2017, les cours seront répartis sur 4 jours avec les horaires suivants :

Matin : 9h00 - 12h00

Après-midi : 13h30 - 16h30

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi.

Il n'y aura plus classe le mercredi matin.



Avant de penser à la rentrée... Bonnes vacances à tous les écoliers !



Une page se tourne...



L'usage des téléphones portables a fait sonner la fin de vie de notre cabine téléphonique qui a été enlevée courant juin.

Regard sur le passé...



Photo de l'ancienne cimenterie, route de la Vallée. Le silo, laissé longtemps sans entretien, est en train de se métamorphoser en un superbe monument tout en gardant son authenticité. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement au propriétaire qui a su mettre dans cette rénovation tout son savoir-faire d'architecte et son énergie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mercredi : 9 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h
Le Maire et les adjoints reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes. Contactez le secrétariat pour les rendez-vous.
Le secrétariat de la mairie sera fermé du 12 au 26 août.

Urgences & secours :

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

Antenne sociale de Magny-en-Vexin : 01.31.33.52.85

Horaires déchetterie de Gasny :



Accès seulement sur présentation de votre carte !

Du lundi au samedi : 9h00 /12h00 – 14h00 / 18h00

Fermée JEUDI, DIMANCHE et jours fériés.

RAPPEL : les déchets verts ne sont plus collectés (ni par le SMIRTOM ni par notre agent technique) et doivent être déposés à la déchetterie de Gasny.

Annonceurs :

Nous tenons à remercier les artisans et commerçants annonceurs pour leur participation au bulletin communal. Nous vous invitons à faire confiance à leur expérience et leur savoir-faire. N'hésitez pas à les contacter ou à les rencontrer.

Service des eaux :

Si vous déménagez, il est impératif de prendre contact avec la mairie afin d'effectuer un relevé de votre compteur d'eau.

N'oubliez pas de protéger vos compteurs d'eau pendant la période hivernale.

Attention, une fuite d'eau n'est pas toujours visible, pensez à vérifier régulièrement votre compteur d'eau et ainsi déceler rapidement une consommation anormale.

IMPORTANT : le règlement des factures d'eau est à envoyer à la Trésorerie de Magny-en-Vexin et non à la mairie.

Mairie de Haute-Isle

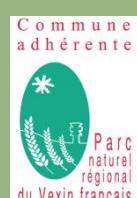
- . Laurent SKINAZI
Maire
- . Alain ERRARD
Adjoint
- . Aline CADIC
Adjointe

146, route de la Vallée
95780 – HAUTE-ISLE
Tél : 01.34.79.73.24
Fax : 01.34.79.71.21
E-Mail : mairie-hauteisle@wanadoo.fr

Site internet :
www.hauteisle.fr (en cours)

Page Facebook : Haute-Isle

« Ensemble agissons pour le renouveau de Haute-Isle »



Entretien des haies et élagage :

Les plantations, haies, arbres, branches, racines, etc... ne doivent pas gêner la circulation notamment le passage du camion collecteur des ordures ménagères, gêner la visibilité des panneaux, envahir les trottoirs et les chemins ruraux. Pour de bonnes relations de voisinage, il est également nécessaire de faire les élagages entre riverains.

Bruits de voisinage :

> Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30 du lundi au vendredi,
- de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures le samedi,
- de 10 heures à 12 heures le dimanche et les jours fériés.

> Les détenteurs d'animaux domestiques et les propriétaires d'élevage sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Pour les animaux d'élevage, les dispositions de l'article 2.II s'appliquent.

Les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.



Feux dans les jardins :

Suivant la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler à l'air libre en zones rurales des déchets verts et autres lorsqu'il existe un système de collecte et/ou une déchetterie.

ATTENTION, en cas de non-respect de la circulaire, la gendarmerie peut vous verbaliser.